

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement 416-2011 relatif à l'adoption du plan d'urbanisme révisé visant l'ensemble de la municipalité de Chertsey.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe de la susdite municipalité, QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 15 juin 2020, le conseil a adopté, par sa résolution 2020-229, un projet de règlement modifiant le règlement 416-2011 afin de :

inclure les résidences de tourisme dans la classe hébergement.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **jeudi 17 septembre 2020 à 19 h**, à la Belle Église de Chertsey au 543, chemin de l'Église. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer. Les citoyens peuvent transmettre leurs questions concernant ce projet de règlement par écrit à urbanisme@chertsey.ca
3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h et sur le site Internet de la municipalité au www.chertsey.ca

Donné à Chertsey, ce 31^e jour du mois d'août 2020.



Monique Picard

Directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe